République française

COMMUNE DE MALARCE SUR LA THINES ARDECHE

Séance du mardi 08 septembre 2026

Date de la convocation: 02/09/2026

Membres en exercice : 11

Présents : 10

Votants: 11

huit septembre deux mille vingt-six l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Delphine FEUILLADE BRIERE à 18h30

Présents : Delphine FEUILLADE BRIERE, Emilie MALEYSSON, Alain GEVAUDAN, Ronna CHALVET, Margot PODGORNY, EMMANUEL VERILHAC, Aude REUCHET, Simon POUVREAU, Olivier GINIER, Valentin BESNIER

Représentés: Manon LHOST représentée par Aude REUCHET

Secrétaire de séance: EMMANUEL VERILHAC

Excusés:

Absents:

Objet: Délibération autorisant le Maire à signer deux conventions relatives au compostage avec le SICTOBA - DE_076_2026

Madame le Maire demande au conseil municipal de l'autorisation de signer deux conventions avec le SICTOBA :

- Mise en place des aires de compostages partagés
- Accompagnement au compostage

L'objectif de ces conventions est de bénéficier d'un accompagnement du SICTOBA pour la mise en place une zone de compostage partagé sur le hameau de Thines.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité

- **AUTORISE** le Maire à signer les deux conventions ainsi que l'ensemble des documents nécessaires.

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Delphine FEUILLADE BRIERE
Président de séance

MAIRIE DE MALARCE SUR LA THINES (ARDECHE)

EMMANUEL VERILHAC
Secrétaire de séance

Le Maire,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lyon (palais des juridictions administratives – 184 rue Duguesclin – 69433 Lyon cedex 3) ou par voie dématérialisée sur le site www.telere
présente notification.

Date de transmission de l'acte: 09/09/2026
Date de reception de l'AR: 09/09/2026

007-210701470-DE_076_2026-DE
AGEDI

Date de transmission de l'acte: 09/09/2026
Date de reception de l'AR: 09/09/2026

007-210701470-DE_076_2026-DE
A G E D I